



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 18 septembre 2018
19 heures 00

GF/CC

N° 002323

Administration
générale -
Approbation du
procès-verbal du 17
juillet 2018.

Affiché le :

Le mardi 18 septembre 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 12 septembre 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. André LECOURT (3e Adjoint) donne pouvoir à M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint)

ABSENTS : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)
La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Vu les articles L.2121-15 et L 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant que, le Conseil Municipal a bien été convoqué par Madame le Maire en date du 11 juillet 2018

Considérant que le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 juillet 2018 sous la présidence de Madame le Maire Dominique SANTONI,

Considérant les présences des élus suivants: Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale)

Considérant, les procurations suivantes: M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

Considérant les absence des élus suivants : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale).

LE CONSEIL A L'UNANIMITÉ

CONFIRME que le quorum était réuni lors de cette séance.

CONFIRME que les 17 points à l'ordre du jour ont été débattus.

VALIDE le comptage des voix tel que détaillé ci-après:

1 - Administration Générale - Installation d'un nouveau conseiller municipal.

Délibération sans vote

2 - Administration générale - Approbation du procès-verbal du 19 juin 2018.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

3 - Administration générale - Election des élus appelés à siéger au sein des commissions permanentes du Conseil Municipal.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

4 - Associations - Subvention au Comité de quartier de Viton

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 28, Contre 0, Abstention 1)

5 - Associations - Subvention au profit de l'association sportive « Pays d'Apt Football »

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 25, Contre 0, Abstention 4)

6 - Affaires Scolaires - Forfait communal OGEC de l'école du Sacré Coeur Année 2018.

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 25, Contre 3, Abstention 1)

7 - Culture -Établissement d'une convention pour la réalisation d'un festival de musiques électroniques (insane)

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 27, Contre 0, Abstention 2)

8 - Subventions - Contrat de ruralité - Vestiaires Viton

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

9 - Intercommunalité - Enquête publique sur la reconfiguration de la station d'épuration d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

10 - Voirie - Dénomination de voies et de chemins.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

11 - Bâtiment - Désaffectation du domaine public à usage scolaire des « Romarins».

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 25, Contre 3, Abstention 1)

12 - Bâtiment - Location du bâtiment dit "Les Romarins" au profit de la SARL ATHAL EDUCATION GROUP.

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 21, Contre 3, Abstention 5)

13 - Finances - Etats de créances éteintes - Budget Ville

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 25, Contre 2, Abstention 2)

14 - Ressources Humaines - Heures supplémentaires effectuées pendant le INSANE festival en 2018.

Avis du conseil : Favorable à la majorité (Pour : 27, Contre 0, Abstention 2)

15 - Ressources Humaines - Convention d'indemnisation du CET.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

16 - Ressources Humaines - R.I.F.S.E.E.P.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

17 - Ressources Humaines - Tableau des effectifs

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité (Pour : 29, Contre 0, Abstention 0)

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**